



Envoyé en préfecture le 29/09/2021

Reçu en préfecture le 29/09/2021

Affiché le 29/09/2021

ID : 063-200071199-20210927-CCPL_2021_142-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
39	37 dont 2 pouvoirs

Date de convocation : 20 septembre 2021

Date d'affichage : 20 septembre 2021

SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-sept du mois de septembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle du Trier à Bas-et-Lezat.

Présents avec voix délibérante :

Stéphane BARDIN, Denis BEAUVAIS, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, Catherine CUZIN, Patrice DARPOUX, André DEMAY, Claude DENIER, David DESPAX, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Cécile GILBERT, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Jean-Luc LAQUENAIRE, Guillaume LAURENT, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Françoise MECHIN-VERNIER, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Nicole PÉREZ, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Yves RAILLÈRE, Claude RAYNAUD, Dominique TIXIER, Guy TIXIER.

Absents ayant donné un pouvoir :

Brigitte BILLEBAUD a donné pouvoir à Marc CARRIAS
Vanessa ROLLET a donné pouvoir à André DEMAY

Absents représentés :

Absents :

Pierre LYAN, Roland GENESTIER

Secrétaire de séance : Claude DENIER

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2021-142 : **TRANSITION ECOLOGIQUE - ADOPTION DES MODALITES D'ORGANISATION DU "JOUR DE LA NUIT"**

Rapporteur : Luc CHAPUT

Coordonné par l'association Agir pour l'Environnement et soutenu par de nombreux partenaires nationaux, "le Jour de la nuit" est l'occasion d'observer le ciel et de redécouvrir notre rapport à la nuit grâce aux centaines d'extinctions de lumières et d'animations de sensibilisation qui ont lieu lors d'une soirée chaque année.

Se déroulant le 9 octobre 2021, "le Jour de la nuit" est une opération nationale de sensibilisation à :

- la pertinence de l'extinction de l'éclairage public la nuit en matière d'économies d'énergie ;
- l'impact de la pollution lumineuse sur les individus et la biodiversité ;
- la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé.

Cette thématique permet de répondre au PCAET tout en proposant une manifestation touristique, culturelle et pédagogique sur le territoire. Le programme d'animations suivant a été coconstruit en interne pour intégrer l'ensemble de ces perspectives. Afin de prolonger l'ambition de transversalité mise en œuvre sur le territoire, il est proposé d'associer une diversité de services et de sous-thématiques pouvant s'inscrire dans cette action :

- transition écologique et environnement : économies d'énergie induites par l'extinction de l'éclairage public, préservation de la faune nocturne grâce à l'extinction des candélabres ;
- culture - Tourisme : préservation du ciel étoilé et sensibilisation sur la pollution lumineuse avec un planétarium gonflable (journée) et observation avec l'association d'astronomie riomoise (soirée) ainsi qu'une balade nocturne sur le thème de la biodiversité
- lecture publique : organisation de balades contées sur la thématique de la nuit et du ciel ;
- médiathèque : propositions de lectures en lien avec l'astronomie et le ciel ;
- enfance-jeunesse : animations destinées aux enfants/jeunes des centres de loisirs et/ou Pôle ados.

Programme proposé :

Le programme proposé permettrait à différents types de publics de profiter de la manifestation, en touchant aussi bien des familles que des personnes intéressées par l'aspect culturel et scientifique de l'évènement.

Certains éléments n'ont pour l'instant pas été affectés à des prestataires et sont donc susceptibles d'être supprimés.

Sur le créneau de 19 h à 20 h, il serait intéressant de mettre à disposition de restaurateurs itinérants de type Food Truck une zone dédiée afin que le public puisse se restaurer s'il le souhaite.

Budget prévisionnel :

Pour mémoire, un budget de 5 000 € est affecté annuellement au PCAET pour l'organisation d'évènements et d'animations au titre de l'action 1.9 : Sensibilisation des acteurs du territoire à la transition écologique.

Organiser cet évènement permettrait donc de répondre à deux actions du PCAET pour cette année.

Action	Coût
Exposition et observation astronomique	200 €
Balade nocturne "Impact de la pollution lumineuse sur la biodiversité nocturne"	600 €
Animation Planétarium gonflable	1 200 €
Atelier Création de lampions/bougies	500 €
Communication (flyers, affiches...)	250 €
TOTAL	2 750 €

Au regard du contexte sanitaire, il conviendra d'imposer une jauge maximale de personne pouvant prendre part à chaque activité.

De même, le mode d'inscription à la manifestation pourra s'effectuer par mail ou sur remplissage d'un formulaire de participation diffusé sur les réseaux sociaux et avec les flyers présentant le programme d'animations.

→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- d'approuver l'organisation telle qu'indiquée ci-dessus ;
- d'autoriser le président à signer une convention de mise à disposition des salles nécessaires à l'évènement ;
- et d'autoriser le président à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'organisation de cet évènement.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
Au Registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire

A Aigueperse, le 29/09/2021
Le président,

Le président,

Claude RAYNAUD

